

Foire aux questions

Dernière mise à jour : 25 Août 2023

Comment fonctionne le service de change pour les investisseurs qui décident d'acheter, de vendre et de régler dans des devises autres que la devise de la catégorie d'actions, et quels sont les frais à prévoir ?

Règlement dans une devise autre que la devise de la catégorie d'actions

En général, le règlement s'effectue dans la devise de la catégorie d'actions concernée. Toutefois, vous pouvez décider de régler dans une devise autre que la devise de la catégorie d'actions. Lorsque c'est le cas, des opérations de change sont réalisées aux conditions normales du marché par ou via une des sociétés du Groupe FIL. Des frais seront facturés pour ces opérations. Cette méthode de règlement est optionnelle et les investisseurs peuvent également faire appel à leur banque ou à un fournisseur de services de change pour convertir leur argent dans la devise de la catégorie d'actions avant le règlement au fonds concerné.

Qu'est-ce qu'une transaction ?

- Chaque achat ou vente au sein d'une catégorie d'actions représente une transaction, facturée individuellement en fonction de la valeur de cette transaction.
- Chaque arbitrage est facturé comme une transaction unique (et non séparément comme une vente suivie d'un achat), et les frais associés dépendent de la valeur de cette transaction.
- Concernant les dividendes, la valeur de la transaction dépend du montant total des dividendes à payer dans cette devise de règlement, plutôt que du montant du dividende de chaque investisseur.

Les frais de change sont-ils appliqués à toutes les transactions, y compris aux arbitrages et aux rachats (par exemple, pour des arbitrages entre des catégories d'actions libellées dans des devises différentes et les paiements reçus dans une devise autre que celle de la catégorie d'actions) ?

Oui, les frais de change s'appliqueront à tous les achats, ventes et arbitrages impliquant des devises différentes.

Les frais de change sont-ils calculés pour chaque transaction ou sur le montant total des transactions de la journée ?

Les frais de change sont appliqués à chaque transaction individuelle, en fonction de la valeur de cette dernière. **Par exemple** : si vous demandez deux arbitrages le même jour, à savoir un arbitrage d'un montant de 100 000 EUR d'une catégorie d'actions libellée en EUR vers une catégorie d'actions libellée en USD, et un autre arbitrage d'un montant de 125 000 EUR d'une catégorie d'actions libellée en EUR vers une catégorie d'actions libellée en USD, chaque transaction sera facturée séparément à un taux représentant 0,5 % de sa valeur.

Concernant le paiement des dividendes, les frais de change sont déterminés en fonction du montant total à payer dans une devise à l'ensemble des investisseurs plutôt que du montant dû à chaque investisseur.



À quel moment la conversion des devises a-t-elle réellement lieu ?

- En général, la conversion des devises intervient peu après l'heure limite de négociation, qui est indiquée dans le prospectus correspondant.
- Pour ce faire, Fidelity peut s'appuyer sur des estimations pour calculer les montants ou, lorsque la valeur est faible, peut ne pas procéder aux opérations de change sur le marché mais attribuer un taux de marché à la transaction à ce moment-là.
- Concernant les dividendes, la conversion au taux de change aura lieu avant la date de paiement.

Comment fonctionne le service de change ?

- Outre la Principale devise de transaction de la catégorie d'actions concernée, vous pouvez, en tant qu'investisseur, demander des achats ou des ventes d'actions dans différentes devises auprès des Distributeurs.
- Une liste complète des devises est disponible auprès des Distributeurs.
- Vous pouvez également décider de percevoir des dividendes dans une devise autre que la devise de la catégorie d'actions concernée.
- Les opérations de change peuvent être regroupées et seront réalisées aux conditions normales du marché par l'une des sociétés du Groupe Fidelity.

Quels sont les frais de change ?

Les frais sont détaillés ci-dessous sous forme de pourcentage de la valeur de la transaction et seront prélevés dans la devise de règlement :

Pour chaque transaction individuelle par catégorie d'actions	Taux
Jusqu'à 25 000 \$	1 %
De 25 000 \$ à 150 000 \$	0,5 %
Plus de 150 000 \$	0,20 %

\$ - Les fourchettes des valeurs des transactions sont indiquées en dollars US.

À quelles gammes de fonds ces frais s'appliquent-ils ?

Les SICAV Fidelity Funds, Fidelity Funds 2 et Fidelity Active SStrategy (FAST) permettent aux investisseurs d'effectuer et de percevoir des paiements dans une devise autre que la devise de la catégorie d'actions. Fidelity pourra, de temps à autre, ajouter d'autres gammes de fonds dont il a la charge. Les autres gammes de fonds ont des arrangements différents et vous devez contacter votre Distributeur ou votre contact habituel chez Fidelity pour de plus amples informations.